



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la vieillesse

Question écrite n° 106433

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'isolement des personnes âgées. D'après une enquête menée par plusieurs associations dont la Croix-Rouge, la proportion de personnes habitant seules est trois fois plus forte qu'en 1962. Autre fait notable: les femmes vieillissent seules, les hommes vieillissent à deux. L'enquête montre également que chaque cas est particulier et que l'isolement résulte principalement de la situation socio-économique et/ou des problèmes de santé liés à l'âge, lesquels sont renforcés par la solitude (perte du conjoint, éloignement de la famille, pas d'accès aux NTIC, etc.). Aussi, il souhaiterait savoir quelles mesures il envisage pour renforcer le lien entre les générations et lutter contre l'isolement des personnes âgées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106433

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 octobre 2006, page 10545